

COMMUNIQUE DE PRESSE

Liège - Promenades : Arrêt et stationnement interdits !

Mercredi 25 mars 2020

La Ville de Liège tient à rappeler l'importance du respect des mesures de confinement édictées par le Gouvernement fédéral en date du 18 mars dernier.

Le respect de ces mesures a un impact direct sur la propagation virus Covid-19.

Il en va de la sécurité publique, de la préservation des dispositifs de santé, des nombreux personnels qui chaque jour participent aux activités essentielles du pays.

Dans ce cadre, il est autorisé de sortir prendre l'air dans les environs immédiats de son domicile.

En promenade : pas d'arrêts et de stationnements dans les parcs !

De par la configuration de son hyper-centre, Liège rassemble du Boulevard de la Sauvenière, au pont de Fragnée en passant par les Quais de Rome, Frère Orban ou Mativa, un très grand nombre d'immeubles à appartements multiples.

Pour ces personnes, il est important de pouvoir se promener sur les nouveaux quais ou dans le parc de la Boverie.

La période de confinement génère beaucoup de stress et d'angoisse au sein de la population. Phénomènes qui peuvent être à l'origine d'une augmentation des violences intra-familiales.

L'ensemble des parcs liégeois peuvent par ailleurs difficilement être rendus inaccessibles.

Tenant compte de ces paramètres et convaincue de l'adhésion d'un maximum de Liégeoises et des Liégeois au respect des mesures de confinement, la Ville de Liège souhaite renforcer la prévention des bons comportements grâce à l'action de ses Gardiens de la Paix qui viendront renforcer l'action de la Police locale dès ce mercredi 25 mars.

Renforcer la prévention des bons comportements

Dès ce mercredi 25 mars, entre 12 et 19h, quatre Gardiens de la Paix, sillonneront le Parc de la Boverie et les Quais pour sensibiliser le public non attentif au respect des

mesures de distanciation mais surtout au fait qu'il est interdit de s'arrêter et de stationner dans le Parc et ses abords.

Ces équipes viendront en renfort des effectifs policiers déjà mobilisés.

Cette mission de prévention et de sensibilisation correspond aux missions habituelles de contact avec le public des Gardiens de la Paix. Le public est habitué à les identifier grâce à leurs uniformes mauve.

Il s'agit d'un dispositif d'agents communaux volontaires, soucieux de préserver l'action du service au public. Merci aux Liégeoises et aux Liégeois de leur faire bon accueil.

Comme toutes les procédures mises en œuvre actuellement, une évaluation permanente sera réalisée et des modifications sont susceptibles d'intervenir.

Contact presse: Laurence Comminette 0474/940149